

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

LE STRONTIUM 90—EFFET DU CALCIUM SUR LA CONSOMMATION HUMAINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je regrette de n'avoir pu l'en prévenir, car il s'agit d'une chose qui vient de m'être signalée. Je me demande si le ministre a pris connaissance d'une nouvelle, parue ce matin dans le *Globe and Mail*, disant que d'après M. D. L. Gibson, directeur du département des produits laitiers à l'Université de la Saskatchewan, le strontium 90 peut être moins nocif pour l'organisme s'il est absorbé avec de grandes quantités de calcium que renferme surtout le lait. Cette opinion concorde-t-elle avec celle des fonctionnaires du ministère de la Santé?

M. l'Orateur: Je rappelle que, plus tôt au cours de la session, il a été répondu à des questions sur les effets du strontium 90. Je doute qu'il s'agisse d'une question urgente ou importante qui doive être posée de vive voix. Je crois qu'il vaudrait mieux la verser au *Feuilleton*.

L'ÉNERGIE ATOMIQUE

AIDE FINANCIÈRE QU'ACCORDERAIT LA COMMISSION AMÉRICAINE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au ministre du Commerce une question découlant d'un rapport soumis par l'*Atomic Energy of Canada Limited*, et selon lequel cette société aurait reçu une certaine aide de la Commission américaine de l'énergie atomique? Puis-je demander s'il s'agit, comme on l'annonce, d'une façon nouvelle de procéder dans les rapports qui existent entre ces deux organismes et s'agit-il d'une aide directe accordée par la Commission américaine?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Il n'y a aucune aide directe en cause, monsieur l'Orateur. Les journaux ont mal interprété l'annonce faite par l'*Atomic Energy* mais les numéros d'aujourd'hui rétablissent les faits, je pense, et le *Globe and Mail* de ce matin les a bien exposés dans l'article que j'ai lu.

Il n'y a pas d'aide directe. Les autorités américaines désirent poursuivre leurs recherches dans le domaine de l'utilisation de l'uranium naturel et de l'eau lourde et demandent que des crédits soient affectés à cette fin. Il y a toujours eu entre les deux pays un libre

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

échange de renseignements scientifiques sur la recherche atomique, et cela va continuer comme dans le passé.

LA TÉLÉVISION

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—ÉTABLISSEMENT D'UN SERVICE DE TÉLÉVISION DANS LA RÉGION DE ROSSLAND-TRAIL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre du Revenu national une question dont je ne l'ai pas prévenu, ce qui est bien contraire à mon habitude. Le 15 janvier, j'ai demandé au ministre s'il pouvait nous dire ce qu'il en était de l'achat par Radio-Canada d'un terrain pour y aménager les installations de la télévision qui desservirait la région de Rossland-Trail. Il a répondu que des pourparlers avaient lieu entre les dirigeants de Radio-Canada et les hauts fonctionnaires de la province; il espérait que la question se réglerait prochainement. Peut-il dire si "prochainement" est maintenant arrivé et où en est l'affaire?

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Je me renseignerai. Des pourparlers se sont poursuivis entre la Société et le gouvernement de la Colombie-Britannique et d'après les dernières nouvelles que j'en aie, l'affaire ne soulève aucune difficulté et sera bientôt réglée. Elle l'est peut-être à l'heure actuelle; je me renseignerai et en informerai la Chambre très prochainement.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

JOUR ADDITIONNEL POUR LE DÉBAT SUR LA PEINE CAPITALE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, avant l'appel de l'ordre du jour, la Chambre voudra bien me permettre de faire une proposition concernant le débat que nous allons entamer. Ce débat soulève beaucoup d'intérêt.

Chacun comprend, je crois, qu'il est très difficile de prendre une décision définitive au sujet du temps à réserver lorsqu'il s'agit des mesures présentées par les députés. Je veux cependant faire la proposition suivante. Si, de l'avis de la Chambre, une seconde journée est nécessaire à la poursuite de ce débat, nous sommes disposés à réserver à cette fin un jour du gouvernement. Ce serait jeudi prochain, le 25 février.

Le consentement unanime sera nécessaire à cette fin car il faudra réserver un troisième jeudi pour les mesures d'initiative parlementaire et maintenir le bill n° C-6 au haut de la liste, dans le *Feuilleton*, sous le titre: Bills publics et ordres du jour d'intérêt public.